



**Villeneuve
d'Ascq**

*Une ville
en mouvement*



VISITE PRESSE

VILLENEUVE D'ASCQ

VILLE NATURE ET NOURRICIÈRE

JUIN 2023

Ville
nature
& nourricière

VILLENEUVE D'ASCQ ET SES CARACTÉRISTIQUES

Ville nouvelle

née de la fusion, le 25 février 1970,
de trois communes : Annappes, Ascq
et Flers-lez-Lille

Taille humaine

61 597 habitants

Mixte

50% de logements
sociaux sur le territoire

Arborée

250 000 arbres sur le
domaine public
2022/23 : 160 arbres
plantés et 51 arbres dans
les haies champêtres

Étendue

2 757 ha dont 800 ha
non urbanisés

Précurseur

signature de la
convention des droits
de l'arbre dès 1987

Poumon vert

de la Métropole
Européenne de Lille

UNE VILLE ENGAGÉE

" Notre commune fait partie de celles de la MEL ayant la plus grande biodiversité en nombre d'espèces. Cela est en partie dû à ses 140 ha de milieux à caractères naturels, à ses 463 ha de terres agricoles, à ses centaines de milliers d'arbres.

Malgré cela, la nature et les espèces qui la composent ont besoin de nous et de notre attention dans cette nouvelle crise d'extinction massive de la biodiversité.

Depuis les dernières élections municipales, un changement encore plus fort s'opère dans la gestion des espaces verts, comme des gazons tondus plus tardivement et plus haut, constellés de pissenlits permettant aux chardonnerets élégants de trouver les premières graines dont ils dépendent. À Villeneuve d'Ascq, nous retrouvons des prairies fleuries de centaurées, marguerites et autres fleurs sauvages qui profitent à une grande diversité d'abeilles sauvages méconnues, encore plus menacées que notre abeille à miel.

Nous recréons un bocage sur les 77 ha de terres agricoles communales, en partenariat avec nos agriculteurs. Nous y réhabilitons la taille ancestrale en têtards et n'oublions pas d'y réimplanter diverses fleurs des bois comme la petite pervenche. Nous en sommes déjà à 5 km replantés.

Nous plaçons des abris à hérissons que nous fabriquons à partir de bois mort. Celui-ci est une ressource indispensable à une extraordinaire diversité d'insectes, comme l'aromie musquée, et aux champignons.

Nous commençons un réseau de mares pour la sauvegarde des libellules et du triton crêté.

La plantation de vergers de maraude ne régale pas que les habitants de Villeneuve d'Ascq mais aussi les grives, lérots, fouines et autres chapardeurs .

L'éclairage public se renouvelle pour qu'il soit plus économe mais aussi plus respectueux de la vie sauvage.

Les 7 écuroducs, placés au-dessus de l'avenue du 8-Mai-, permettent à la petite population d'écureuils roux de pouvoir croître sans être écrasée par les voitures.

La nature est opportuniste et chaque geste compte. La municipalité et ses partenaires sont là pour relever le défi."

Yohan TISON,
Conseiller délégué à la biodiversité

Gérard CAUDRON,
Maire de Villeneuve d'Ascq

VILLENEUVE D'ASCQ : UN ÎLOT DE FRAÎCHEUR

L'Agence d'urbanisme de la métropole de Lille (ADULM) a mis en évidence les principaux facteurs d'échauffement sur la MEL : l'effet matériaux, l'activité anthropique, la densité... et à l'inverse, les zones de fraîcheur préservées par la couverture végétale.

Villeneuve d'Ascq, avec son parc arboré, ses jardins et la chaîne des lacs profite de l'effet régulateur thermique du rafraîchissement de l'air par l'évaporation issue des sols, des lacs et la transpiration issue des plantes.

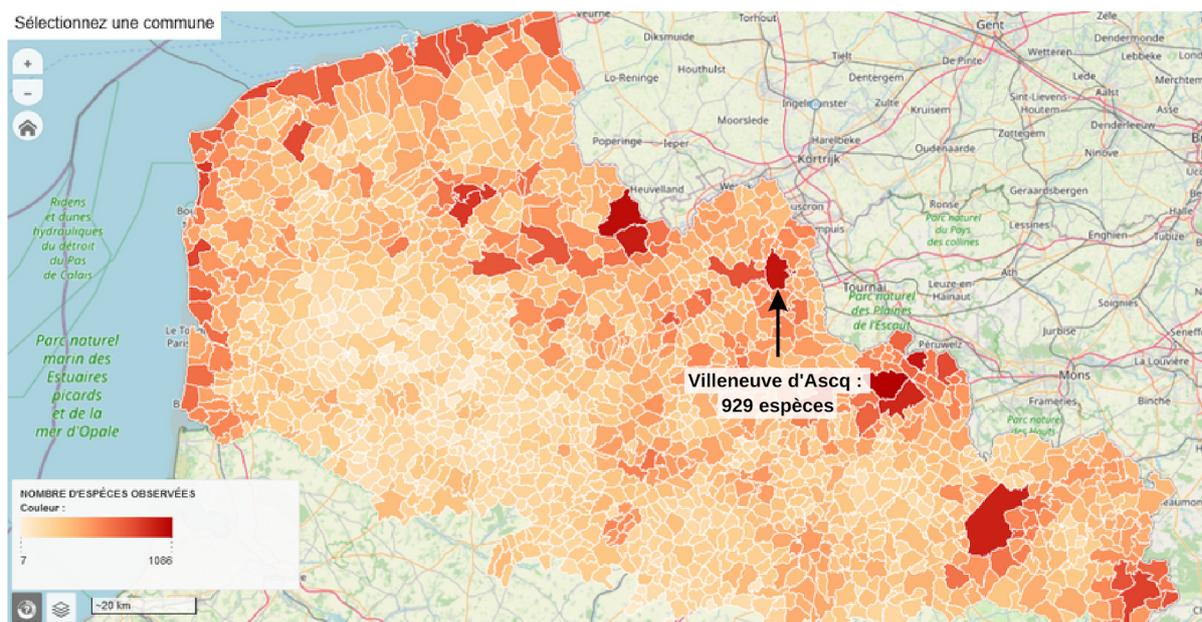
Avec 2° en dessous des températures moyennes de la métropole, Villeneuve d'Ascq est **l'îlot de fraîcheur** de la MEL.

Le profil thermique territorial des ICU



Source : Agence de développement et d'urbanisme Lille Métropole

Nombre d'espèces observées sur le territoire selon une liste de spécialistes contributeurs (LPO, GON, PNR)



Source : <https://sirf.gon.fr>

BUDGET DÉDIÉ À LA BIODIVERSITÉ - 2023

Investissement	
Végétalisation - Déminéralisation cours d'école (îlots de fraîcheur)	500 000 €
Installation de corridors écologiques	300 000 €
Réservoir biodiversité (parcelle rue de Babylone)	50 000 €
Travaux de plantations et environnement - tous les quartiers	100 000 €
Chemin du Grand Marais - forage pour culture	40 000 €
Sondes hydrométriques pour plantations d'arbres	4 000 €
TOTAL 1 :	994 000 €

Acquisition de terrains pour espaces agricoles	
2022 - rue L.Michel - 653 m ²	200 000 €
2022 - parcelle agricole chemin du grand marais - 8320 m ²	150 000 €
2021 - parcelle rue de Babylone - 732 m ²	150 000 €
2022 - parcelle rue du Maréchal-Joffre - 6315 m ²	631 500 €
2023 - parcelle avenue du Pont de Bois 5395 m ²	607 000 €
TOTAL 2 :	1 738 500 €

Total général : 2 732 500 €

Fonctionnement	
Taille et abattage	200 000 €
Expertise arboricole	10 000 €
Appui stratégique pour interventions d'urgence	60 000 €
Prairies fleuries	22 000 €
Murs et toitures végétalisées	7 000 €
TOTAL :	299 000 €

Intégration dans les marchés d'entretien d'un axe de développement durable :

- Augmentation des surfaces prairies fleuries de 6 500 m² à 13 050 m²
- Ourlets herbeux au pied des arbres
- Gestion des bois morts dans les massifs en niches écologiques / refuges à hérissons



1. HAUTE-BORNE

📍 Quai Hudson et promenades urbaines

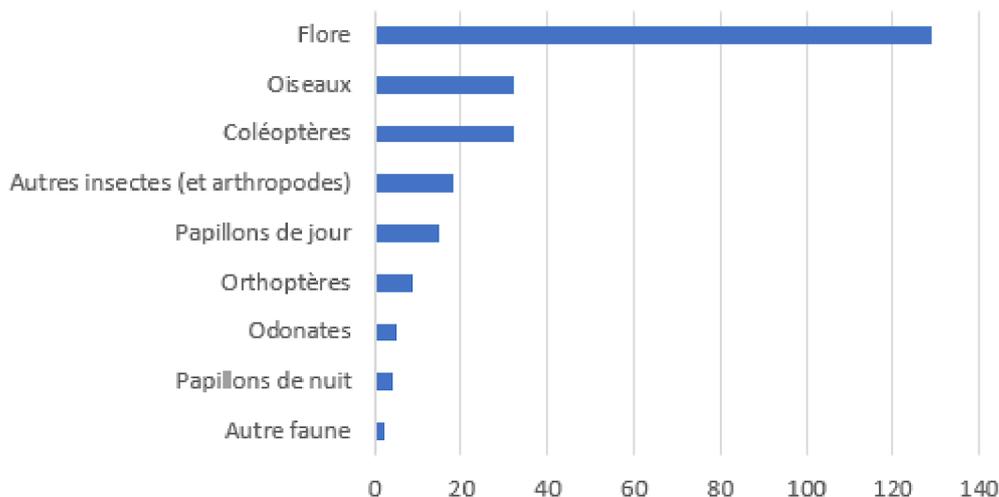
En cours...

- Préservation des zones humides nécessaires pour les batraciens, odonates, ...
- Plantation de haies champêtres, cortège merisiers florifères (fleurs simples)
- Diversité de saules sélectionnés et mis en valeur pour les passereaux (comme les bouscarles de Cetti) et de talus sableux pour les abeilles sabulicoles
- Objectif de retour du Gorgebleu à miroir et Bruant des roseaux
- Zone de glanage urbain
- Projet d'étanchéification de la zone aquatique refuge (adaptation à la dérive climatique)
- Projet de partenariat pour pastoralisme race locale (Rouge flamande) avec le CRRG

Amélioration possibles de gestion...

- Réduire la fréquence de tonte et favoriser la tonte mulching
- Réduire la surface traitée en pelouse et favoriser la fauche annuelle
- Limiter le développement des saules en bordure des bassins
- Mettre en place une rotation de fauche sur 3 ans dans certaines zones
- Laisser les espèces herbacées pionnières se développer
- Mettre en place des espèces fruitières
- Favoriser le développement de l'effet lisière et mettre en place des ourlets herbacés
- Favoriser l'implantation d'essences régionales
- Mettre en place de tas de bois mort et pierrier

Haute-Borne



2. ZONE DU HÉRON

📍 Ferme du Héron et secteur agricole

En cours...

- Éducation à l'environnement : présence de classes avec des animations autour de l'arbre
- Plantation linéaire de haies mixant arbres (qui seront taillés en têtard) et haies bocagères avec la variété des espèces jusqu'aux couvre sols
- Témoignage sur le travail mené avec la MEL sur la chaîne des lacs avec illustration des nouvelles plantations sur la colline derrière la parcelle
- Gestion de la ressource en eau (mares et seuils sur fossé)

Amélioration possibles de gestion...

Dans les zones cultivées

- Planter des haies d'essences locales
- Mettre en place des ourlets herbacés le long des haies
- Réduire voir supprimer l'usage de substances chimiques
- Favoriser un travail du sol en surface
- Mettre en place des tas de bois mort et des pierriers

Dans la zone du Héron

- Réhabiliter les abords des douves
- Rétablir un étagement de la végétation dans les zones trop boisées

Zone du Héron

